

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 59 (1921)  
**Heft:** 35

**Artikel:** Fable d'après guerre  
**Autor:** Odier, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-216631>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des Français qui habitaient Longwood, nous les associâmes aux tristes devoirs que nous remplissons. Le zèle, la sollicitude qu'ils montraient touchèrent l'empereur; ils les recommandaient à ses officiers, voulaient qu'ils fussent aidés, soutenus, qu'on ne les oubliât pas.

3 mai. — La nuit a été meilleure que de coutume. Le malade a reposé quelques instants. Vers le matin la fièvre augmente. Agitation générale. Anxiété. Délire. Plus tard, somnolence, hoquet, nausées fréquentes et vomissements. Hudson Lowe, pris tout à coup d'humanité, fait offrir du lait de vache pour soulager le malade; le docteur Arnott voudrait en essayer, mais le docteur Antommarchi s'y oppose, considérant cet aliment comme indigeste pour un estomac qui rejette à chaque instant les substances les plus douces, les plus légères, les plus faciles à digérer. Même en bonne santé, l'empereur ne pouvait supporter aucune espèce de lait.

Ce même jour, vers midi, les symptômes s'aggravent et deviennent de plus en plus alarmants; la fièvre progresse et le froid des extrémités redouble. Hoquet fatigant. Dyspnée avec forte oppression de l'estomac. Pouls à peine sensible, intermittent, donne jusqu'à cent-dix pulsations par minute. Vers 3 heures, Napoléon recommande de ne laisser approcher aucun médecin anglais autre qu'Arnott.

— Je vais mourir, dit-il, vous allez repasser en Europe, je vous dois quelques conseils sur la conduite que vous avez à tenir. Vous avez partagé mon exil, vous serez fidèles à ma mémoire, vous ne ferez rien qui puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les principes; je les ai infusés dans mes lois, dans mes actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. Malheureusement, les circonstances étaient sévères; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus; je n'ai pu débâter l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinai. Elle me juge avec indulgence, elle me tient compte de mes intentions, elle chérit mon nom, mes victoires; imitez-la, soyez fidèles aux opinions que nous avons défendues, à la gloire que nous avons acquise; il n'y a hors de là que confusion.

Pendant la nuit, on a recours au calomel. Collapsus complet; anxiété, forte dyspnée et symptômes identiques à ceux de la journée.

4 mai. — Temps affreux, pluie torrentielle et vent violent qui déracine le saule sous lequel l'empereur aimait à prendre le frais. L'adynamie augmente; le hoquet devient très fort et continu. Rire sardonique. Yeux fixes. Face hippocratique. Spasmes de l'épigastre et de l'estomac. Le malade paraît privé de tout sentiment. Expulsion de matières visqueuses et noirâtres.

5 mai. — La nuit est extrêmement agitée. L'anxiété est générale, la respiration difficile, même stercoreuse. Hoquet fréquent, spasmes arqués continus de l'épigastre et de l'estomac. Expulsion, vomissements de matières noirâtres et nauséabondes.

Puis Napoléon délire, parle avec peine, profère des mots inarticulés, interrompus, laisse échapper ceux de « tête... », « armée... ». Ce furent les derniers qu'il prononça. Vives douleurs dans l'abdomen; la dyspnée était portée à son dernier point. Corps glacé, tétanique, couvert de sueurs visqueuses, trismus; on sent à peine des pulsations dans les carotides. On le croit mort, mais peu à peu le pouls se relève: Napoléon vit encore.

Ce fut alors que se passa la plus déchirante peut-être de toutes les scènes dont fut accompagnée sa longue agonie. Madame Bertrand, qui, malgré ses souffrances, n'avait pas voulu quitter un instant le lit de l'auguste malade, fit appeler sa fille Hortense et ses trois fils pour leur faire voir une dernière fois celui qui avait été leur bienfaiteur. Rien ne saurait exprimer l'émotion qui saisit ces pauvres enfants à ce spectacle de mort. Il y avait environ cinquante jours qu'ils n'avaient été admis auprès de Napoléon, et leurs yeux pleins de larmes cherchaient avec effroi sur son visage pâle et défiguré l'expression de grandeur et de bonté qu'ils étaient accoutumés à y trouver. Cependant d'un mouvement commun ils s'élançèrent vers le lit, saisirent les deux mains de l'empereur, les baisent en sanglotant et les couvrent de pleurs. Le jeune Napoléon Bertrand ne peut supporter plus longtemps ce cruel spectacle; il cède à l'émotion qu'il éprouve; il tombe; il s'évanouit. On est

obligé d'arracher du lit les jeunes affligés et de les conduire dans le jardin...

A 10 ½ heures, pouls anéanti; à 11 heures, borborygmes, météorisme abdominal, refroidissement glacial des extrémités, puis de tout le corps. Oeil fixe. Lèvres fermées et contractées. Adynamie complète. Pouls extrêmement faible, variant de cent-dix à cent-douze pulsations par minute. Respiration lente, intermittente, stercoreuse. Tiraillements spasmodiques de l'épigastre, profonds soupirs, cris lamentables; bruyants et sinistres sanglots.

Le médecin tente de soulager le moribond en recourant aux vésicatoires et aux sinapismes; il fait des fomentations sur l'abdomen avec une bouteille remplie d'eau chaude; il rafraîchit les lèvres et la bouche avec de l'eau additionnée d'eau de fleur d'orange, mais le passage est spasmodiquement fermé, rien n'est avalé; tout est vain. La respiration est intermittente, les paupières restent fixes, les yeux se meuvent, se renversent sous les paupières, le pouls tombe. A 6 heures, Napoléon touche à sa fin; ses lèvres se couvrent d'une légère écume; il n'est plus: ainsi passe la gloire.

Tout s'écoule aussitôt; ce n'est que pleurs, que sanglots; chacun est accablé d'une perte aussi cruelle.

Les exécuteurs testamentaires prirent connaissance des deux codicilles dont l'un était relatif aux gratifications accordées à toutes les personnes de la Maison et aux aumônes à attribuer aux pauvres de l'île; l'autre concernait les funérailles; il était ainsi conçu:

« 1. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé;

2. Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à Marchand l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, armes et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène.

Napoléon ».

Le gouverneur Hudson Lowe s'opposa à ce que le cadavre fût ramené en France; il devait rester à Sainte-Hélène. Il y resta, en effet, jusqu'en 1840, époque où le cabinet anglais autorisa la livraison des restes de Napoléon au gouvernement de Louis-Philippe. La frégate « La Belle-Poule » partit de Toulon le 7 juillet 1840, arriva à Sainte-Hélène le 8 octobre et parut devant Cherbourg le 29 novembre. Le bateau à vapeur « La Normandie » reçut à son bord le cercueil de l'empereur. Le 10 décembre, en pleine Seine, à Rouen, le cercueil était transféré sur « La Dorade », escortée d'une flottille de sept bateaux. Spectacle imposant, un peuple immense garnissait les deux rives de la Seine et ne cessait de crier:

— Vive l'empereur!

Les quais chargés de trophées militaires, étincelants d'armes; le pont couvert de soldats aux uniformes de l'Empire, glorieux débris de ces phalanges, que l'Europe avait appelées la « Grande Armée »; ce vaste bassin sur lequel s'est disposée la flottille en ordre de bataille, les fanfares des musiques, les volées des cloches et des canons, tout inspirait à l'âme une de ces émotions dont le souvenir ne se perd jamais.

Enfin, le 15 décembre, au milieu d'une pompe et d'un enthousiasme indescriptibles, le char impérial, traîné par seize chevaux noirs, arrivait devant l'Hôtel des Invalides, à Paris, où les cendres de Napoléon devaient être déposées dans le magnifique tombeau érigé à cet effet.

O.

ENTRE ELLE ET LUI. — Lui se prépare à sortir.

Elle: Où vas-tu Charles?

Lui: Une femme sage ne demande jamais à son mari où il va.

Elle: Alors, un homme sage a-t-il le droit de tout demander à sa femme?

Lui: Mais, ma chérie, un homme sage n'a pas de femme. Pa.

EXPLICATION. — Un garçonnet demande à son père:

— Dis, papa, pourquoi représente-t-on toujours la Victoire sous la figure d'une femme?...

— Tu n'as qu'à te marier et tu comprendras.

Pa.



### FABLE D'APRÈS GUERRE

Une fable que voici et qui a encore toute son actualité est extraite d'un volume: *Fables d'après guerre*, dont l'auteur est M. Emile Odier, fils du colonel Odier, du génie français, qui fit partie, en 1871, des internés cantonnés à Lausanne.

\* \* \*

#### L'ÉPERVIER AUX ASSISES

*Les faits étaient patents; des témoins avaient vu,  
Et bien qu'une Linotte,  
Pour l'enquête, eût perdu sa note,  
Le Jury, duement convaincu,  
D'un œil apitoyé regardait la plaignante:  
C'était une Mésange en deuil  
Dont la douleur discrète et, partant, plus poignante,  
Eut comme interprète un Bouvreuil:  
— L'impunité, dit-il, est une prime  
Au crime.*

*Meure donc l'Épervier! Si vous le relâchez,  
Du moins que, devant sa victime,  
Ses ongles lui soient arrachés!*

*Sur ce, l'accusé fond en larmes:  
— Que faire, gémit-il, sans armes,  
Pour défendre mon pauvre nid?*

*Bref, l'Aigle du Jury décide, sans réplique,  
Que le coupable, assez puni  
Par d'infamants débats et par la voix publique,  
Rognera, désormais,  
Bec et serres par trop armés;  
Puis il signe un recours en grâce.*

*Or, plutôt que de s'émousser,  
Les ongles de l'Oiseau vorace  
Ne tardent pas à repousser;  
Et, comme la Mésange, au temps des primèveres,  
Tremble de nouveau pour ses œufs,  
Des voisins, moqueurs ou sévères,  
L'envoyèrent pondre loin d'eux.*

Morale:

*Tant qu'un Rapace aura des serres,  
Il essaiera de s'en servir.*

P. S. *A désarmer nos adversaires  
Il faut toujours en revenir.*

E. Odier.

AU RESTAURANT. — Un client consulte la carte. — Donnez-moi un œuf à la coque, dit-il au garçon. A la table voisine: — Moi aussi. Mais bien frais, n'est-ce pas? dit un second client.

— Boun.

Et le garçon court à l'office et crie:

— Deux œufs à la coque dont un bien frais.

\* \* \*

Un consommateur, luttant de toute son énergie contre une tranche de gigot:

— A voir, dans les prés, les moutons si paisibles, qui se douterait qu'ils soient aussi « nerveux ».

### L'ACCENT FAIT LA CHANSON

ÉTAIT, il y a quelque trente à quarante ans, alors que la députation vaudoise au Conseil national comptait douze membres et était d'une homogénéité politique qui provoquait du ressentiment dans le camp adverse. On lui reprochait de marcher à la baguette et de voter au mot d'ordre.

Or, au cours d'une session, où fait semblable s'était produit à l'occasion d'une question importante, un député d'un autre canton romand avait exprimé en termes assez vifs à un de ses collègues de la Suisse allemande son mécontentement de cette unanimité. Ce dernier avait répliqué:

— Il ne faut pas vous fâcher comme ça, mon collègue. Les Vaudois ont prouvé en cette occasion qu'ils sont patriotes suisses, en mettant en pratique notre devise nationale: Un pour douze et douze pour un.

Pa.